

SÉANCE ORDINAIRE DES MAIRES DE LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE,

TENUE PAR VIDÉO CONFÉRENCE, LE 13 MAI 2020, À 20 H.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue par vidéo conférence mercredi, le 13e jour du mois de mai 2020 à 20h00 et à laquelle ont participé :

- Monsieur Yves Boyer, maire
- Monsieur Jean Cheney, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Ronald Lécuyer, maire
- Madame Lise Sauriol, mairesse
- Monsieur André Chenail, maire
- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville agissant avec quorum sous la présidence de M. Paul Viau, maire et Préfet.

Monsieur Rémi Raymond directeur général participe également.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET

Monsieur Paul Viau, préfet, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-05-74

Il est proposé par Mme Chantale Pelletier appuyé par M. Jean Cheney et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 mai 2020 et ce, avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR**
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1 Séance ordinaire du 8 avril 2020
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1 Approbation des comptes à payer
 - 5.2 Autorisation de signature – Avenant 2019-1, contrat de prêt du Fonds local d'investissement
 - 5.3 Quote-part 2020 à verser au CLD des Jardins-de-Napierville
 - 5.4 Autorisation de détenir une petite caisse de 400\$
 - 5.5 Autorisation de signature – Contrats de prêt – Programme d'aide d'urgence aux PME
 - 5.6 Appropriation de surplus – Achat de camion Sourire sans fin
- 6. RÉGLEMENTATION**
- 7. AMÉNAGEMENT ET CONFORMITÉ SADR**
 - 7.1 Appui demande de la municipalité du Canton de Hemmingford à la Commission de la frontière internationale
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Dépôt et adoption du rapport annuel de la MRC du plan de mise en œuvre, An 7, du SCRI
 - 8.2 Confirmation de l'embauche de Mme Cassandra Harvey-Lamoureux – poste de technicienne en prévention incendie
- 9. CULTUREL ET SOCIAL**
 - 9.1 Circuits patrimoniaux – Dépliants – acceptation des soumissions
 - 9.2 Circuits patrimoniaux – Application mobile – acceptation de la soumission
 - 9.3 Travail de milieu – Dépôt et autorisation de paiement - rapport du 1^{er} janvier au 31 mars 2020
- 10. ENVIRONNEMENT**
- 11. COURS D'EAU**
- 12. INFORMATIONS**
- 13. DIVERS**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 8 avril 2020

2020-05-75 IL EST PROPOSÉ par M. Robert Duteau, appuyé par M. Yves Boyer et résolu à l'unanimité :
D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2020.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Approbation des comptes à payer

2020-05-76 IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des déboursés pour la période du 9 avril 2020 au 13 mai 2020 totalisant 188 872,69\$ soit approuvée.

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

5.2 Autorisation de signature, avenant 2019-1, contrat de prêt Fonds local d'investissement

2020-05-77 CONSIDÉRANT que, le 10 décembre 2019, les modalités d'utilisation des contributions versées dans le cadre du FLI ont été reconduites pour une année, soit jusqu'au 31 décembre 2020 et que le remboursement du FLI a fait l'objet d'un report d'un an;

IL EST PROPOSÉ par Mme Lise Sauriol, appuyé par M. André Chenail et résolu unanimement d'autoriser le Préfet à signer l'avenant 2019-1 au contrat de prêt dans le cadre du Fonds local d'investissement, reportant au 31 décembre 2020 l'échéance de celui-ci, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

5.3 Quote-part à verser au CLD des Jardins-de-Napierville

2020-05-78 CONSIDÉRANT que lors de l'adoption du budget 2020, une somme de 152 083\$ provenant des activités de fonctionnement ainsi qu'un montant de 233 751\$ provenant de l'appropriation du transfert du Fonds de développement du territoire, a été prévu pour le CLD;

IL EST PROPOSÉ par M. Yves Boyer, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement de procéder au paiement des quotes-parts 2020 pour le CLD des Jardins-de-Napierville, tel qu'adopté au budget 2020 aux résolutions 2019-11-204 et 2019-11-205.

5.4 Autorisation de détenir une petite caisse de 400\$

2020-05-79 CONSIDÉRANT que certaines dépenses nécessitent un paiement immédiat;

IL EST PROPOSÉ par Mme Lise Sauriol, appuyé par Mme Chantale Pelletier et résolu unanimement d'autoriser une petite caisse au montant de 400\$ afin de payer les dépenses nécessitant un paiement immédiat.

5.5 Autorisation de signature – Contrats de prêt – Programme d'aide d'urgence aux PME

2020-05-80 CONSIDÉRANT que le Québec connaît une situation économique exceptionnelle et circonstancielle causée par la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que cette pandémie et les mesures restrictives afférentes affectent grandement les entreprises de toutes les régions et plus particulièrement les commerces locaux et les entreprises de services;

CONSIDÉRANT l'enveloppe de quatre cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-huit dollars (491 628 \$), consentie par le ministre de l'Économie et de l'Innovation rendue disponible à la MRC afin que celle-ci vienne directement en aide aux entreprises pour l'établissement du programme « Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises » dans le cadre des Fonds locaux d'investissement (FLI);

CONSIDÉRANT la résolution 2020-04-55 autorisant le Préfet, ou en son absence, la Préfète suppléante, à signer, pour et au nom de la MRC des Jardins-de-Napierville, tous documents relatifs au programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'entente 2015-2017 entre la MRC et le CLD, ce dernier s'engage à analyser les dossiers du FLI, à faire des recommandations et à assurer le suivi;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement d'autoriser le Préfet, ou en son absence la préfète suppléante, à signer pour et au nom de la MRC les contrats de prêt avec les entreprises tel que recommandé par le CLD des Jardins-de-Napierville, dans le cadre du programme d'aide d'urgence aux PME;

LE TOUT, jusqu'à concurrence des sommes allouées dans le cadre dudit programme.

5.6 Appropriation de surplus – Achat de camion Sourire sans fin

2020-05-81

CONSIDÉRANT que l'organisme Sourire sans fin connaît une demande exponentielle au niveau de la distribution de denrées alimentaires, causée par la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le véhicule utilisé par l'organisme, depuis le début de la pandémie, pour le transport des denrées lui avait été prêté;

CONSIDÉRANT que la pandémie aura des conséquences à long terme sur les populations plus vulnérables desservies par Sourire sans fin et que les besoins de l'organisme demeureront élevés;

CONSIDÉRANT que la MRC désire appuyer l'organisme dans sa démarche d'acquisition d'un véhicule réfrigéré en avançant des fonds, le cas échéant;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Cheney, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'appropriation d'une somme maximale de 20 000\$ des surplus non affectés, en guise d'aide financière à l'organisme Sourire sans fin, dans le cadre de l'acquisition d'un camion réfrigéré.

6. RÉGLEMENTATION

7. AMÉNAGEMENT ET CONFORMITÉ SADR

7.1 Appui de la demande de la municipalité du Canton de Hemmingford à la Commission de la frontière internationale

2020-05-82

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2020-05-95 par la municipalité du Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC de préserver les résidences à valeur historique et culturelle sur son territoire ;

IL EST PROPOSÉ par M. Drew Somerville, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement :

QUE la MRC des Jardins-de-Napierville appuie la demande de la municipalité du Canton de Hemmingford à la Commission de la frontière internationale, afin qu'un permis de rénovation soit délivré pour le 26 Chemin Nichols, soit le lot 5 366 115, tel que précisé à sa résolution 2020-05-95.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt et adoption du rapport annuel de la MRC du plan de mise en œuvre, An 7, du SCRI

2020-05-83 CONSIDÉRANT que la MRC des-Jardins-de-Napierville doit adopter le plan de mise en œuvre synthèse du SCRI au Ministère de la Sécurité Publique.

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Pelletier, appuyé par Mme Lise Sauriol et résolu unanimement :

D'ADOPTER, pour fins de transmission, le rapport annuel de la MRC du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie pour l'an 7 et de transmettre ledit rapport au Ministère de la sécurité publique.

8.2 Confirmation de l'embauche de la Technicienne en prévention des incendies – Cassandra Harvey-Lamoureux

2020-05-84 CONSIDÉRANT que sa période de probation (6 mois selon l'article 2.4 de la politique des conditions de travail de la MRC) s'est terminée le 30 avril 2020, et que l'employée effectue son travail selon les règles de l'art;

IL EST PROPOSÉ par M. André Chenail, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement :

DE CONFIRMER l'embauche de Mme Cassandra Harvey-Lamoureux au poste de Technicienne en prévention des incendies, à la suite de son embauche le 31 octobre 2019, et ce rétroactivement au 30 avril 2020.

9. CULTUREL ET SOCIAL

9.1 Circuits patrimoniaux – Dépliants – Acceptation des soumissions

2020-05-85 CONSIDÉRANT que les dépliants ont pour objectif de mettre en valeur le patrimoine bâti local;

CONSIDÉRANT que les dépliants sont l'une des quatre façons prévues pour mettre en valeur notre patrimoine bâti local (application mobile, panneau d'interprétation et carte interactive);

CONSIDÉRANT que tous ne sont pas à l'aise à utiliser la technologie, le dépliant reste une méthode de choix pour promouvoir le patrimoine local;

CONSIDÉRANT que le dépliant s'ajoute à l'offre touristique permettant de découvrir notre belle région;

CONSIDÉRANT que l'expérimentation de circuits patrimoniaux est l'une des façons de consommer de la culture tout en respectant les consignes sanitaires actuelles qui risquent de perdurer dans le temps;

CONSIDÉRANT que le projet est payé à même l'entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications dans laquelle la moitié des coûts est assumée par le MCC et l'autre moitié de la MRC provient du fonds de développement des territoires;

IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Jean Cheney, et résolu unanimement :

D'ACCEPTER les deux soumissions d'Imprimerie Élite pour le graphisme et l'impression de 11 dépliants de circuits patrimoniaux dont le coût sera d'un maximum de 3 000 \$.

D'AUTORISER que cette somme soit affectée dans le cadre de l'entente triennale de développement 2017-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications.

9.2 Circuits patrimoniaux – Application mobile – Acceptation des soumissions

2020-05-86 CONSIDÉRANT que l'application mobile a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine bâti local ;

CONSIDÉRANT que l'application mobile est l'une des quatre façons prévues pour mettre en valeur notre patrimoine bâti local (dépliants, panneau d'interprétation et carte interactive);

CONSIDÉRANT que l'application mobile est évolutive puisque nous pouvons modifier les fiches des points d'intérêts, en supprimer et en ajouter. À moyen terme, nous pourrions ajouter différents types de points d'intérêts tels que des œuvres d'arts publics, les bibliothèques, etc.

CONSIDÉRANT que l'application mobile s'ajoute à l'offre touristique permettant de découvrir notre belle région;

CONSIDÉRANT que l'application mobile, et sa fonctionnalité permettant de créer un itinéraire, est idéale pour quelqu'un voulant découvrir notre vaste territoire;

CONSIDÉRANT que l'expérimentation de circuits patrimoniaux est l'une des façons de consommer de la culture tout en respectant les consignes sanitaires actuelles qui risquent de perdurer dans le temps;

CONSIDÉRANT que la MRC a invité quatre entreprises à soumissionner, soit Cortex Studio, Delisoft, Kezber et 5xperts;

CONSIDÉRANT que l'entreprise 5xperts est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT que le projet est payé à même l'entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications dans laquelle la moitié des coûts est assumée par le MCC et l'autre moitié de la MRC provient du fonds de développement des territoires;

IL EST PROPOSÉ par Mme Lise Sauriol, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement :

D'ACCEPTER, la proposition de services de l'entreprise 5xperts, pour l'élaboration d'une application mobile - Points d'intérêts, dont le coût s'élève à 19 500 \$ avant taxes (excluant les frais d'hébergement);

D'AUTORISER que cette somme soit affectée dans le cadre de l'entente triennale de développement 2017-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications.

9.3 Projet Travail de milieu - Dépôt et autorisation de paiement - Rapport du 1^{er} janvier au 31 mars 2020

2020-05-87

CONSIDÉRANT que le rapport correspond aux attentes telles que définies dans l'entente de contribution financière entre la MRC des Jardins-de-Napierville et la Maison des jeunes L'Adomissile inc. pour le projet Travail de milieu 2020 pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020;

Par conséquent, il est proposé par Mme Chantale Pelletier, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil prenne acte du dépôt du rapport qualitatif et financier pour la période du 1er janvier au 31 mars 2020;

D'AUTORISER le paiement de 10 000\$ tel que convenu dans l'entente de contribution financière signée entre la MRC des Jardins-de-Napierville et la Maison des jeunes l'Adomissile Inc.;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

10. ENVIRONNEMENT

11. COURS D'EAU

12. INFORMATIONS

13. DIVERS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-05-88 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Lise Sauriol, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu à l'unanimité :
QUE la séance soit levée à 20 h 09.

Paul Viau
Préfet

Rémi Raymond
Directeur général et
Secrétaire-trésorier